

De nouveaux nuages sur le Pacte

■ Le syndicat libéral rejette le Pacte. Le réseau Cpeons veut l'assouplir.

Après le "oui mais" de l'enseignement catholique, après le "non mais" de la CGSP vendredi dernier, c'est le syndicat libéral SLFP-Enseignement qui a rejeté ce mardi à 64% les conclusions du Pacte pour un enseignement d'excellence

"Notre organisation syndicale rejette le projet de réforme de l'enseignement mais pas de manière catégorique", a expliqué Masanka Tshimanga, la présidente du syndicat, qui a énuméré les conditions qu'émettent ses membres.

Dans sa forme actuelle, redoute le SLFP, le Pacte va amener les enseignants à devoir accomplir *"plus de tâches mais sans aides supplémentaires"*. Le projet de réforme à l'horizon 2030 est également trop flou, juge-t-il. Son financement est opaque et vraisemblablement insuffisant. Il regrette également les pertes d'emplois programmées dans la filière de l'enseignement qualifiant, ainsi que le manque d'informations sur la réforme initiale des enseignants. Le syndicat se dit aussi inquiet quant à la mise en œuvre du tronc commun jusqu'à 15 ans.

Le Cpeons, le réseau des com-

munes et provinces, a également rendu son avis à la ministre. Ici, il n'y a pas de oui ou de non catégorique. Le Cpeons rappelle son intérêt pour la réforme, mais émet à son tour des points d'attention à la ministre Schyns.

Attention au qualifiant

Ainsi, il s'inquiète de l'absence de calendrier et de plan financier précisant les modalités d'exécution des mesures proposées. Il considère également que l'enseignement qualifiant *"paie une nouvelle fois un lourd tribut à la réforme de l'enseignement"*.

"Il nous apparaît indispensable que l'organisation d'un tronc commun soit accompagnée de mesures d'assouplissements et d'incitants", écrit Annie Taulet, la présidente du Cpeons, à la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns. "L'organisation d'un enseignement qualifiant en trois ans (à la suite du tronc commun jusque 15 ans) doit également s'accompagner de règles d'assouplissements, notamment pour les établissements qui n'organisent qu'un seul secteur d'enseignement ou encore au niveau des normes de maintien des établissements."

Les autres acteurs de l'enseignement livreront leurs avis respectifs d'ici la semaine prochaine. C'est alors que la ministre devrait s'exprimer et poursuivre les négociations.

BdO